

LISTE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES PRODUITE PAR LE COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

En vue de l'élection de nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux (ci-après l' « AQSPC ») lors de l'assemblée générale annuelle 2025, le conseil d'administration a formé un Comité de mise en candidature (ci-après le « Comité ») tel que prévu aux règlements généraux de l'AQSPC. Le Comité ayant été mis en place est formé de Dominique Tremblay, François Bureau et José Malo.

Cette année, trois (3) sièges sont en élection au sein du conseil d'administration de l'AQSPC.

À l'issue de ses travaux, le Comité déclare éligibles les candidatures ci-dessous énumérées :

- 1) Olivier Dussault
Éligibilité comme athlète actif sur la scène nationale ou internationale
- 2) Émilie Boucher
Éligibilité comme administrateur indépendant
- 3) François Prince
Éligibilité comme administrateur indépendant

Le Comité confirme que les candidatures ci-dessus nommées sont complètes et ont été déposées dans le délai fixé. Le Comité a procédé à vérifier l'éligibilité des candidatures en fonction des conditions d'éligibilité et des conditions découlant de l'article « Composition et répartition des sièges » des règlements généraux de l'AQSCP.



Signé à Granby, ce 15^e jour de mai 2025
Par Dominique Tremblay pour le comité de mise en candidature